

Délibérations de la séance ordinaire du 10 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix mars à 20 h le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente la présidence de M. BECHET Raymond par suite de la convocation faite par M. Le Maire le trois mars

Présents : BECHET Raymond, PASSAYS Jean, PARIS Nelly, SILANDRE Odile, LECHEVALIER Loïc, BOULLÉ Emmanuel, HAVARD Carine, ROULLEAUX Annie, EASTWOOD Anne, CLOUARD Johan, DESGRIPPES Marie-Claire, MONTECOT Pascal, COTTON Colette.

Absents excusés : SALLÉ Éric, PICOT Jacques,

Procurations : SALLÉ Éric a donné pouvoir à Jean Passays ;
PICOT Jacques a donné pouvoir à Odile Silandre

Secrétaire de séance : PASSAYS Jean

Avis sur le projet de la SAS Valineo (Barenton) concernant l'augmentation des capacités de traitement

Une enquête publique se déroule à Barenton du 23 février au 17 mars pour une demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS Valineo concernant l'augmentation des capacités de traitement d'un atelier de transit-négoce-recyclage de déchets de métaux situé rue du Domaine à Barenton.

Le conseil municipal de St Georges de Rouelley doit émettre un avis sur le projet entre le 23 février et le 30 mars 2021. Le conseil municipal, à l'unanimité donne un avis favorable au projet présenté.

Boulangerie dépôt du permis de construire

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal autorise M. le Maire ou ses adjoints à signer et déposer le permis de construire pour les travaux à réaliser à la boulangerie.

Boulangerie - Lancement de la consultation des entreprises

Afin de réduire les délais, il est proposé de réaliser la consultation des entreprises pendant l'instruction du permis de construire. Le conseil municipal décide de lancer la consultation pour la réalisation des travaux mentionnés ci-dessus suivant le projet présenté à l'assemblée.

Boulangerie – travaux urgent pour le laboratoire pâtisserie

Afin d'avoir le laboratoire pâtisserie opérationnel dès l'ouverture de la boulangerie avec Camille Gohier, des travaux seraient à réaliser immédiatement.

Les devis sont présentés à l'assemblée.

Le conseil municipal, accepte les devis de la société EJS de Domfront pour la somme de 4383 € HT pour l'électricité, la société DOUBLET de Poilley pour la somme de 1550 € HT pour la plomberie, le devis de la Sarl LEBRETON de Barenton pour la somme de 5018 € HT pour le remplacement de la vitrine avec porte, le devis de Dominique PIGEON de Le Teilleul pour la somme de 680 € HT pour l'ouverture d'une porte entre l'ancienne boucherie et l'arrière du magasin, le devis de la Sarl LEBRETON de Barenton pour la somme de 963 € HT pour le changement des dalles du plafond.

- Ils sont susceptibles de changement selon l'avancement des travaux.

Bail commercial pour la boulangerie

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer les conditions du prochain bail commercial pour la boulangerie.

Le conseil municipal, décide de louer la partie professionnelle de la boulangerie (parcelles AC 67 - 80 – 263 – 265 – 293 et 295) à compter du 15 avril au prix de 600 € HT par mois.

- Demande que le loyer soit soumis à la révision à la date anniversaire en fonction de l'indice de révision des loyers commerciaux publié par l'Insee.

- Autorise Mr le Maire ou ses adjoints à signer le bail qui interviendra chez Me Pigeon, notaire à Domfront (61), et l'ensemble des pièces relatives à ce dossier.

Crédit vente du fonds de commerce de la boulangerie

Par délibération du 25 février 2020, le conseil municipal avait décidé de l'achat du fonds de commerce de boulangerie à Mme DEBOECK Manuella pour une valeur de 50 000€ (éléments incorporels pour une valeur de 20 000€ et matériels pour une valeur de 30 000€).

Ce fonds est en location gérance avec M. AURY Alexandre pendant un an du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021. Cette période nous a permis de préparer les travaux à réaliser dans la partie professionnelle et à la boulangerie qui souhaite reprendre le fonds de préparer son dossier de reprise.

Cette reprise peut désormais se faire au 15 avril. Mme Gohier ne peut acheter le fonds directement, un accord verbal lui a donc été donné pour lui accorder un crédit vendeur.

Le conseil municipal, décide de vendre par crédit-vendeur à Mme GOHIER Camille le fonds de commerce de boulangerie, de fixer le montant de la redevance mensuelle de crédit-vente à la somme de 416,67 €. Le départ interviendra à compter du 15 avril 2021 pour une durée de 10 ans, pour se terminer le 15 avril 2031.

Proposition de la Poste pour l'adressage

Les services de La Poste propose de réaliser l'adressage sur notre commune. Il reste la campagne à réaliser. Le conseil municipal, refuse cette proposition.

Comptes administratifs 2020

	<u>Investissement</u>		<u>Fonctionnement</u>		<u>Ensemble</u>	
	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédent</i>	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédent</i>	<i>Déficit</i>	<i>Excédent</i>
<u>Budget principal</u>						
Résultats 2019	448154,83			12639,14	435515,69	
Opérations 2020	280594,60	793684,13	323323,21	489156,86	603917,81	1282840,99
Totaux	728749,43	793684,13	323323,21	501796,00	1039433,50	1282840,99
Restes à réaliser	90850,00	100185,00				9335,00
Résultats de clôture		74269,70		178472,79		252742,49
<u>Compte annexe pour les commerces</u>						
Résultats 2019	5933,61				5933,61	
Opérations 2020	1420,04	5842,61	1313,37	2952,40	2733,41	8795,01
Totaux	7353,65	5842,61	1313,37	2952,40	8667,02	8795,01
Résultats de clôture	1511,04			1639,03		127,99
<u>Compte annexe pour la boulangerie</u>						
Opérations 2020	96717,96	120000,00	2075,77	9111,06	98793,73	129111,06
Résultats de clôture		23282,04		7035,29	0,00	30317,33
<u>Compte annexe pour le lotissement des écoles</u>						
Opérations 2020	9447,00	9447,00	9447,00	9447,00	18894,00	18894,00
Totaux	9447,00	9447,00	9447,00	9447,00	18894,00	18894,00
Résultats de clôture		0,00	0,00		0,00	

<u>Compte annexe pour le bâtiment LION D'OR</u>						
Résultats 2019	5065,73			592,26	4473,47	
Opérations 2020	12430,18	12539,47	7276,33	11794,99	19706,51	24334,46
Totaux	17495,91	12539,47	7276,33	12387,25	24179,98	24334,46
Résultats de clôture	4956,44			5110,92		154,48
<u>Compte annexe pour le garage de l'angle</u>						
Résultats 2019	22469,83				22469,83	0,00
Opérations 2020	13260,98	2611,88	5103,42	24413,00	18364,40	27024,88
Totaux	35730,81	2611,88	5103,42	24413,00	40834,23	27024,88
Résultats de clôture	33118,93			19309,58	13809,35	
<u>Compte annexe pour la régie énergies renouvelables</u>						
Résultats 2019		923,33		4,14		927,47
Opérations 2020	4589,86	4381,88	6008,90	6418,72	10598,76	10800,60
Totaux	4589,86	5305,21	6008,90	6422,86	10598,76	11728,07
Résultats de clôture		715,35		413,96		1129,31
<u>Compte annexe pour la superette</u>						
Résultats 2019	4459,81			2051,96	2407,85	
Opérations 2020	4562,57	4459,81	1970,57	7747,48	6533,14	12207,29
Totaux	9022,38	4459,81	1970,57	9799,44	8940,99	12207,29
Résultats de clôture	4562,57			7828,87		3266,30

Approbation des comptes de gestion 2020

Le conseil municipal, déclare que les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes (Lotissement communal « Les écoles », Commerces, Restaurant « Le Lion d'Or », Garage de l'angle, Superette, Régie Énergies Renouvelables, Boulangerie et CCAS) dressé pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Affectation des résultats du budget principal

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 448 154,83 €		513 089,53 €	90 850,00 € 100 185,00 €	9 335,00 €	74 269,70 €
FONCT	369 492,97 €	356 853,83 €	165 833,65 €			178 472,79 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020		178 472,79 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		178 472,79 €

Affectation des résultats du budget annexe « Régie Energies Renouvelables »

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	922,33 €		- 207,98 €	- €		714,35 €
FONCT	4,14 €	- €	409,82 €			413,96 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020		413,96 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		413,96 €

Affectation des résultats du budget annexe « Garage de l'Angle »

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 22 469,83 €		- 10 649,10 €	- €		- 33 118,93 €
FONCT	2 611,88 €	2 611,88 €	19 309,58 €			19 309,58 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020		19 309,58 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		19 309,58 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		- €
Total affecté au c/ 1068 :		19 309,58 €

Affectation des résultats du budget annexe « Boulangerie »

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- €		23 282,04 €	- €	- €	23 282,04 €
FONCT	- €	- €	7 035,29 €			7 035,29 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	7 035,29 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	7 035,29 €

Affectation des résultats du budget annexe « Superette »

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 4 459,81 €		- 102,76 €	- €		- 4 562,57 €
FONCT	6 511,77 €	4 459,81 €	5 776,91 €			7 828,87 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	7 828,87 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	4 562,57 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	3 266,30 €
Total affecté au c/ 1068 :	4 562,57 €

Affectation des résultats du budget annexe « Commerces »

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 5 933,61 €		4 422,57 €	- €		- 1 511,04 €
FONCT	1 960,36 €	1 960,36 €	1 639,03 €			1 639,03 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	1 639,03 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	1 511,04 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	127,99 €
Total affecté au c/ 1068 :	1 511,04 €

Affectation des résultats du budget annexe « Le Lion d'Or »

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 5 065,73 €		109,29 €	- €		- 4 956,44 €
FONCT	5 657,99 €	5 065,73 €	4 518,66 €			5 110,92 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	5 110,92 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	4 956,44 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	154,48 €
Total affecté au c/ 1068 :	4 956,44 €

Proposition achat d'une benne 3 points

Afin de compléter le matériel nécessaire au fonctionnement des services techniques, il est proposé à l'assemblée l'achat d'une benne trois points.

Le conseil municipal, choisit le modèle type 1 à 625,30 € HT près de la société AMS de Barenton.

Remboursement des arrhes de la salle polyvalente suite à des annulations en raison du covid

Depuis le début de la crise sanitaire COVID-19, les rassemblements sont interdits. De ce fait, les locations de la salle polyvalente ont dû être annulées. Certaines ont été reportées et à ce jour 3 personnes demandent l'annulation avec remboursement des arrhes. Monsieur le Maire, demande au conseil municipal l'autorisation de rembourser les acomptes aux locataires.

Le conseil municipal accepte de rembourser les acomptes versés par les locataires pour la location qu'ils ont été contraints d'annuler, seulement dans le cas où le locataire n'a pas repositionné de date.

Étude de l'exonération totale ou partielle des loyers commerciaux en raison du Covid

Dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19, certains commerçants, locataires de bâtiments communaux, sont toujours tenus de fermer leur établissement.

Dans le but de soutenir l'activité économique à destination des commerçants, il est proposé à l'assemblée soit d'étaler soit d'annuler les loyers pour les commerçants ayant l'obligation de ne pas ouvrir au public.

Le conseil municipal, décide l'exonération totale pour le mois de mars 2021 du loyer du bar restaurant Le Saint Georges et de la location de la licence 4 de l'auberge de la Fosse Arthour.

Affaires diverses

Compte rendu de la **commission travaux pour l'aménagement du bourg** :

- 26 mars : mise en publicité du dossier de consultation
- 16 avril : date de remise des offres
- 23 avril : date de remise du rapport d'analyse des offres
- 3 mai : date de la commission de la commande publique
- Fin mai : notification du marché

Des modifications sur le plan sont encore à réaliser.

Abribus de la rue des sources : Le conseil propose de l'installer dans le cimetière